

**Pour l'Enseignement,
l'Education, la Recherche,
la Culture
en Corrèze**

Bulletin trimestriel de la section Corrèze de la Fédération Syndicale Unitaire

ISSN : 1259 - 3060.
CPPAP : 0720 \$ 07414.
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication : J.L. Puydebois.
Réalisé et Imprimé par nos soins dans nos locaux

SPECIAL RETRAITE-ES de la FSU 19

Sommaire

Page 1 : Assemblée générale de la SFR FSU 19
Page 2 : Édito
Page 3 : Action publique 2022 : une spoliation programmée
Page 4 : Les pertes de pension au 1er janvier et augmentation de la CSG
Page 5 : lettre ouverte du groupe des 9 de la Corrèze et billet d'humour
Page 6 : Sortie annuelle de la SFR FSU 19 et action du 15 mars 2018

Vous êtes invité-e-s à participer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ-E-S FSU CORREZE

Avec la contribution de

- Sylvie PAPON, directrice de la MDA (maison départementale de l'autonomie)
- Pierre LEYMARIE membre du bureau du CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)

Le mardi 13 mars à 14 H 00

Dans les locaux du Conseil Général de la Corrèze, salle Corrèze

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- 1 Accueil
- 2 Aide à domicile : avec Sylvie PAPON et Pierre LEYMARIE
- 3 Activité départementale
- 4 Actions futures
- 5 Sortie militante et gastronomique
- 6 Election du Conseil Départemental Fédéral des retraité-e-s
- 7 Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera nos travaux.

Les retraitées et les retraités : ni privilégiés ni assistés ! Non à la hausse de la CSG

Non à la baisse des pensions

Le 15 mars 2018 journée nationale d'actions à l'appel du groupe des 9.

(Pour la Corrèze, les instructions suivront, suite p6)



Éditorial:

Unitaires, combatifs, déterminés

Le gouvernement vient de vous présenter ses vœux d'une manière très singulière... 58 % des femmes et hommes retraité-es viennent de constater la forte baisse de leur pension, due à l'augmentation de 1,7 % de la CSG et également à l'augmentation de diverses cotisations, dont la MGEN (de 5 à 7,5 %) pour ce qui nous concerne... Cette ponction approche les 50€ pour une pension mensuelle avoisinant les 2000 €... Dans le même temps, l'INSEE nous apprend que l'augmentation du coût de la vie a été de 1,4% en 2017.

Mais les mauvaises nouvelles se poursuivent puisque, alors que la croissance fait un bond à 1,9 % pour cette même année 2017, 2018 sera une nouvelle année blanche pour nos pensions. Pire, le gouvernement a procédé ou accepté de nouvelles hausses sur les carburants (10% pour le gas-oil), le gaz, les assurances, les complémentaires, le forfait hospitalier, les péages... En contre partie, il fait miroiter une possible baisse puis suppression de la taxe d'habitation qu'il faudra bien compenser d'une manière ou d'une autre sous peine de laisser durablement exsangue les finances des entités territoriales...

Ce sont donc des milliards d'euro qui vont fuir les portefeuilles des familles, dont, notamment, ceux des classes moyennes qui se verront, une fois encore, les plus ponctionnées...

Bien entendu, ces milliards ne sont pas perdus pour tout le monde, une infime partie de la population accumulant toujours plus de richesses, alors que la pauvreté gagne du terrain et que les plus pauvres s'enfoncent toujours plus profondément dans la misère... Dès lors, la communication devient indigne voire répugnante quand des retraité-es percevant 1200 € de pension sont présenté-es comme « aisé-es ou nanti-es » ou qu'il devient impossible d'augmenter le SMIC de plus de quelques centimes sans mettre en péril l'économie ou les marchés...

Pour autant, devons nous nous résigner ? Devons nous renoncer à nous battre, à défendre les services publics que l'opération « Cap 22 » a pour mission de laminer ? Devons nous arrêter de revendiquer une meilleure répartition des immenses richesses que notre pays et ses salarié-es continuent de créer ?

Certes non et que ce soit, seules, lors des prochaines échéances, dont le 15 mars prochain à l'appel du Groupe des 9, ou que ce soit, parmi les actives et actifs, dans les prochaines luttes à mener (pour les retraites ou les statuts), Nous retraité-es, nous aurons toute notre place pour démontrer, à celles et ceux qui en doutent encore, l'utilité d'un syndicalisme retraité...

Venez en débattre avec nous lors de notre prochaine assemblée fédérale le 13 mars.

J-Louis Puydebois

La FSU appelle au succès de l'initiative nationale du groupe intersyndical des 9, le 15 mars prochain pour défendre le pouvoir d'achat des **retraité-es**.

La libération de la parole des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, permises par les révélations aux États-Unis puis en France, a créé l'espoir qu'elle soit enfin entendue. Dans le même temps, des réactions virulentes ont eu lieu par voie de presse, prouvant que le combat pour l'égalité femmes-hommes est toujours aussi nécessaire. C'est pourquoi la FSU poursuivra son engagement **contre les violences faites aux femmes et pour que l'égalité professionnelle femmes-hommes** devienne réelle. Elle s'engagera ainsi lors de la journée internationale des droits des femmes du **8 mars** en intersyndicale et avec des associations féministes pour faire de cette journée un temps fort de mobilisations et d'actions.

Extraits du texte action du CDFN des 23 et 24 janvier 2018

Action publique 2022 : une spoliation programmée

Les citoyens vont-ils se laisser déposséder de ce bien commun que sont les services publics ?

C'est bien ce qu'escompte le gouvernement Macron qui organise méthodiquement une opération de démantèlement du service public.

Le Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22) est l'outil qu'il s'est choisi pour tenter ce tour de bonneteau. Il prétend mettre en place une consultation, essentiellement par internet, jusqu'en mars 2018 avec l'objectif déclaré d'améliorer la qualité des services publics. Mais la feuille de route gouvernementale est claire : supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, réduire les dépenses publiques de 60 milliards....

La «consultation» porte donc essentiellement sur la transformation numérique des services publics, avec l'objectif d'une dématérialisation totale en 2022 .

Quant aux modalités de mise en place de cette opération bien ficelée qui doit aboutir à réduire la dépense publique de 3 points de PIB d'ici 2022, elles ont été confiées à un comité d'«experts» composé d'économistes du FMI, de hauts fonctionnaires, de PDG ... mais pas de syndicalistes ! La mission de ce comité est donc clairement de trier parmi les missions celles qui pourraient être transférées au privé ou abandonnées.

Les services publics représentent un bien trop précieux pour la cohésion et la justice sociales pour qu'on reste indifférent à cette mas-

carade . Nous devons contribuer à imposer un vrai débat de fond sur les services publics que nous voulons.

La Convergence des collectifs de défense et de développement des services publics, relayée dans notre département par le CCDDSP 19, propose en contre-offensive une campagne nationale à laquelle la FSU participe pleinement, sous forme d'une grande enquête publique et de débats, pour mesurer véritablement et afficher les attentes de la population.

Chacun-e est invité-e à se saisir du questionnaire en ligne qu'elle a élaboré et qui est disponible sur son nouveau site :

www.convergence-sp.fr

(des formulaires papier sont disponibles sur demande à la SFR- FSU 19).

Les résultats de cette consultation seront communiqués lors d'un **colloque national organisé par la Convergence et ses partenaires le 24 mars.**

Cette campagne nationale va naturellement de pair avec les mobilisations en cours contre la machine à broyer les services publics mise en œuvre par le gouvernement , à les déshumaniser, qu'il s'agisse de l'école, de la santé, des transports, etc, etc...Prenons conscience que nous sommes à un tournant historique où nous devons toutes et tous montrer notre détermination à ce que les services publics aient un avenir .

Janine Vaux

La FSU dénonce la méthode suivie par l'exécutif, qui consiste à contourner les organisations syndicales, et à donner, grâce au comité d'« expert-es » CAP 22, une légitimité à son projet de coupes du champ des services publics et de la fonction publique.

La FSU poursuit son engagement dans la démarche de la Convergence nationale des services publics « contre le projet action publique 2022 ». Elle engage notamment toutes ses composantes à assurer une large diffusion du questionnaire "les services publics qu'il nous faut" et participera au colloque national de la Convergence du 24 mars qui rendra public les résultats.

Extraits du texte action du CDFN des 23 et 24 janvier 2018

LES PERTES DE PENSION au 1er janvier

pension en brut	taux 2017	taux 2018	Evolu-tion	Evolu-tion en %	1 200 €	1 500 €	1 800 €	2 000 €	2 200 €	2 500 €
CSG	6,60%	8,30%	+1,70	+ 25%	-20,40 €	-25,50 €	-30,60 €	-34,00 €	-37,40 €	-42,50 €
MGEN <70 ans										
formule ré-férence	4,02%	4,22%	+ 0,20	+ 5%	-2,40 €	-3,00 €	-3,60 €	-4,00 €	-4,40 €	-5,00 €
Formule in-tégrale	4,63%	4,98%	+0,35	+ 7,5%	-4,20 €	-5,25 €	-6,30 €	-7,00 €	-7,70 €	-8,75 €
MGEN > 70 ans										
formule ré-férence	4,19%	4,40%	+ 0,21	+ 5%	-2,52 €	-3,15 €	-3,78 €	-4,20 €	-4,62 €	-5,25 €
formule in-tégrale	4,82%	5,18%	+ 0,36	+7,5%	-4,32 €	-5,40 €	-6,48 €	-7,20 €	-7,92 €	-9,00 €
Pertes cu-mulées										
F. Ref <70 ans					-22,80 €	-28,50 €	-34,20 €	-38,00 €	-41,80 €	-47,50 €
F.intég<70 ans					-24,60 €	-30,75 €	-36,90 €	-41,00 €	-45,10 €	-51,25 €
F. Ref>70 ans					-22,92 €	-28,65 €	-34,38 €	-38,20 €	-42,02 €	-47,75 €
Fintég>70 ans					-24,72 €	-30,90 €	-37,08 €	-41,20 €	-45,32 €	-51,50 €

ce tableau fait apparaître les pertes consécutives à l'augmentation de la CSG (+1,7% sur la pension brute) et aux augmentations des cotisations MGEN selon la formule choisie (seules les formules références et intégrales apparaissent ici) et l'âge des cotisants (< ou > à 70 ans).

Les 4 dernières lignes indiquent, les pertes cumulées en fonction de la pension brute.

AUGMENTATION DE LA CSG : LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG

Fin janvier, au moment de toucher sa pension, chacun de nous a pu juger des conséquences des mesures prises par le gouvernement pour le financement de la sécurité sociale. Si votre pension est inférieure à 1394 € pour une personne seule (1289 € si vous avez moins de 65 ans), votre pension n'a pas été impactée par ces mesures. Si elle est supérieure votre pension brute a été diminuée de 1,7% par l'augmentation de 6,6 à 8,3 % (soit + 25 %) de la CSG (Contribution Sociale Généralisée), ce qui représente près de 2% de diminution de votre pension nette. Celle-ci est d'autre part accentuée par l'augmentation des cotisations mutuelles (cf tableau ci dessus).

Notons que le projet initial prévoyait une augmentation de la CSG dès 1200 € de pension. L'action des organisations de retraités n'a hélas pas été décisive. Elle a cependant permis de monter le seuil d'application à 1394 €.

Mais qu'est-ce que la CSG ? Un impôt ? Une cotisation sociale ?

Elle s'applique depuis 1991 pour **contribuer au financement de la Sécurité sociale**. C'est une idée du gouvernement Rocard destinée à combler le déficit de la Sécurité Sociale. Elle a pour assiette l'ensemble des revenus :

les salaires ; les primes et les indemnités ; les avantages en nature ou en espèces ; les allocations de chômage et de préretraite ; les pensions de retraite et d'invalidité ; les rentes viagères à titre gratuit ; les indemnités et allocations diverses.

Depuis elle est toujours affectée à la branche maladie de la sécurité sociale et sert également à financer les prestations familiales pour compenser la suppression des cotisations sociales « familles », le FSV (fonds de solidarité vieillesse) pourvoyeur de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) ex-minimum vieillesse et la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) pourvoyeur des prestations liées à la dépendance dont l'APA (aide personnalisée à l'autonomie).

Perçue par l'Etat c'est un impôt, mais un impôt dont la destination est ciblée et contribue au financement de la Sécurité Sociale, tout comme une cotisation sociale.

Un coin sérieux planté dans la démocratie sanitaire et sociale :

Cette ambiguïté impôt/cotisation qui paraît anodine est en fait fondamentale. Elle est révélatrice de la volonté des gouvernements depuis 1990 de prendre la maîtrise de la gestion de

la Sécurité Sociale qui était une prérogative des partenaires sociaux, dévoyant ainsi l'esprit et la lettre des mesures de 1946 qui mettaient en application le programme du Conseil National de la Résistance.

Une inversion de la solidarité inter-générationnelle :

Augmentée, la CSG va rapporter 22,5 milliards € de plus. Elle est présentée comme un moyen de baisser les cotisations maladie et chômage des actifs (-18,3 milliards €) pour in fine favoriser l'emploi. En fait pour ce qui nous concerne, c'est une inversion de la solidarité intergénérationnelle. Les retraités dont la pension est un droit ouvert par les cotisations versées au cours de la vie professionnelle deviennent les financeurs de ceux qui créent la valeur !

Petite remarque (de mauvaise foi bien sûr!) : l'économie de plus de 4 milliards € est étrangement équivalente à celle engagée pour les largesses fiscales accordées aux plus riches !

Diviser pour instaurer une société moins solidaire :

Opposer les retraités aux actifs, les retraités « pauvres » aux retraités « riches », présenter cette mesure comme sociale constituent autant de

difficultés à se faire entendre.

La substitution progressive des cotisations sociales par de la CSG, c'est-à-dire par l'impôt, transformera l'Assurance Sociale en des prestations uniformes de bas niveau, soumises aux décisions politiques selon les aléas conjoncturels. De plus le fait de déconnecter les cotisations sociales du travail et donc de la création de valeur par celui-ci, va participer à la transformation de droits ouverts par des cotisations en allocations sociales. Au final nous est promis un système à l'anglo-saxonne où les plus pauvres seraient pauvrement couverts et où la masse des actifs devrait avoir recours à des assurances privées.

La Sécurité sociale mise en place au lendemain de la guerre, dans une France en ruines était décidément d'une incroyable modernité.

Pour contrecarrer ces mesures antisociales, rendez-vous le 15 mars pour la journée d'action des retraités.

Pierre Leymarie



Lettre ouverte des organisations de retraité-es de la Corrèze membres du Groupe des 9

FAIRE CONVERGER LES LUTTES

L'intersyndicale des retraité-e-s 19 s'est réunie le 17 janvier dans le but de poursuivre son action en faveur des retraité-e-s fortement malmenés par la politique du gouvernement Macron.

2 sujets, actuellement au cœur de ses préoccupations, avaient motivé la tenue de cette réunion:

- l'augmentation non compensée de 25% de CSG qu'ils vont subir dès la fin de ce mois de janvier et qui va peser très lourdement sur leur pouvoir d'achat.
- la situation indigne, qui s'aggrave très rapidement par manque de moyens et de personnels, dans les EHPAD et qui est à l'origine de l'appel à la grève unitaire des personnels de ces établissements le 30 janvier.

L'intersyndicale a fait le constat des actions menées :

- bonne mobilisation lors de la manifestation du 28 septembre contre l'augmentation de la CSG, mais pas de fléchissement gouvernemental
- dialogue avec les 4 parlementaires corréziens, mais sans suite positive
- poursuite de l'action intersyndicale par l'envoi de cartes de "vœux" au président de la République qui refuse toujours de recevoir les retraité-e-s
- soutien à l'action du 30 janvier dans les EHPAD

Les retraité-e-s se sont aussi fortement impliqués au côté de l'ensemble des salarié-e-s, notamment contre la "loi travail" et ils mesurent l'impact destructeur pour les services publics que peut générer l'opération en cours intitulée CAP 22.

L'intersyndicale des retraité-e-s 19 est pleinement consciente que la politique macronienne menée avec beaucoup de détermination et d'habileté tacticienne (cibler pour mieux diviser), met en jeu notre modèle social dans son ensemble. Elle estime que des actions spécifiques sont incontournables et indispensables, sous certaines formes, notamment pour mener un travail d'explication et de sensibilisation. Mais face à cette politique de grande ampleur de destruction d'acquis sociaux, elle mesure l'insuffisance de journées d'action thématiques espacées dans le temps.

Elle appelle donc toutes les composantes du mouvement social, et en particulier les organisations syndicales et associatives dont elles relèvent, à créer les conditions d'une convergence et d'un élargissement des luttes.

Elle mesure certes qu'un vaste mouvement d'ensemble, ne peut se faire du jour au lendemain. Mais les reculs historiques que nous vivons, exigent aujourd'hui que chaque organisation syndicale, associative, politique prenne conscience qu'il n'y a qu'une alternative possible: créer les bases d'une formidable vague de fond qui entraîne l'ensemble de la population (et pas seulement les militants) et qui globalise les luttes. Cela nécessite du temps, beaucoup de temps et d'explications, de la volonté, le souci de l'intérêt général, le courage de surmonter nos différences ; mais c'est aussi une obligation vis à vis des citoyens d'aujourd'hui et de demain que de construire une force unie pour s'opposer à la disparition de 70 ans de conquêtes sociales.

Billet d'humeur ...

PAROLES de SAINT SIMON

« L'ensemble de la société est hiérarchisée, penser c'est classer, il (Louis XIV) est un intégriste de la hiérarchie, chaque individu étant caractérisé par son rang et son mérite... dans une société d'ordre où la hiérarchie est liée à la fonction des individus. »

PAROLES du ROI MACRON

Pour maintenir « l'Excellence de l'Etat, il faut faire en sorte que le secteur public soit un secteur d'attractivité pour les talents de notre économie » (Plan d'Action publique pour 2022). Le « Grand Corps (celui des Enarques, ses pairs) doit aller servir là où il y a de vrais besoins, pour la République. Il faut faire en sorte que les « meilleurs rejoignent les ministères prioritaires pour l'action publique. Nous avons besoin de talents pour rénover » ...

Le budget de l'Éducation Nationale est le plus gros budget de l'Etat, cependant il figure en bas du palmarès des « Grands Corps » et les ministres se plaignent du manque de moyens. Difficile à reformer ?

La Réforme de l'Etat annoncée affirme qu'il faut viser haut pour réformer un pays cela veut dire « modifier les équilibres ».

De l'abstrait au concret « viser Haut » signifie plan de départ

volontaire des fonctionnaires (120000 sur le quinquennat !!!), remplacement par des contractuels, pas d'augmentation de salaire, une rémunération au mérite, des horaires d'enseignement rétrécis, une sélection des étudiants avant même l'université... Ah oui l'enseignement des langues... une seule bien sûr !! Nous sommes trop mauvais pour les enseigner. L'anglais peut-être ??? « Talent, hauteur, Excellence, mérite, les meilleurs » ...

Vous avez enseigné à TOUS les petits français ? Petits de français ou aux « Petits » de France.

Une nouvelle noblesse existe.

Tout comme à la cour de Louis XIV, Emmanuel Macron « anoblit ». Il nomme ses pairs, il utilise les attributs du pouvoir royal pour flatter les entrepreneurs et investisseurs du monde entier.

Il invite à Chambord : la chasse à courre, activité favorite des Bourbons ????

La noblesse est essentielle, porter le « grand deuil » aussi est licite quand...

Le peuple se laissera t'il séduire par ce luxe, cette abondance, cette indécence...

N'oublions pas que dans l'Histoire le roi a perdu sa tête, ni que Napoléon Empereur de la République Française est mort à Saint Hélène...

Luce Rispoli Matéo

SORTIE SFR-FSU CORREZE

Le mardi 13 juin 2017, la SFR-FSU de Corrèze organisait sa traditionnelle sortie annuelle. Cette année les animateurs avaient choisi le secteur de Cublac-Terrasson pour se retrouver.

Ce sont 35 participants qui avaient rendez-vous à la salle du Foyer de Cublac à 9h15 pour un moment d'échange autour d'un petit déjeuner (thé café, jus de fruit, gâteaux), moment mis à profit pour accueillir nos camarades de Dordogne venus nombreux.

A 10h, le groupe partait pour une promenade guidée de 4,5km le long du sentier des mines de Cublac. Petite randonnée donc qui nous permettait de découvrir les différents puits de mines exploités jadis. Les commentaires étaient assurés par Odile et Bernard Delaunay que nous remercions chaleureusement.

A midi nous étions revenus dans le Bourg de Cublac pour prendre le repas au restaurant « Le vieux Cantou », repas qui a, semble-t-il, satisfait tout le monde.

A 13h45 tout le groupe se déplaçait à Terrasson pour visiter le musée de la chocolaterie Bovetti et en profitait pour faire quelques achats de « douceurs » proposées à la boutique du musée .

C'est sous une chaleur accablante que le groupe se dirigeait ensuite vers l'église de Terrasson, point de départ de la visite de la vieille ville . Malgré la fatigue et la chaleur, la grande majorité des participants avait tenu à découvrir ce centre historique avec son architecture, ses échoppes, ses fontaines etc...

Aux alentours de 16h30, la journée se terminait et rendez-vous était pris pour juin 2018.

Cette année la sortie aura lieu à Uzerche, le jeudi 14 juin 2018, le programme de la journée restant à finaliser. Mais, dès à présent, cochez cette date sur votre calendrier pour ne surtout pas manquer ce rendez-vous.

Alain Guinot

Action du 15 mars suite...

En Une, nous vous annonçons une nouvelle action nationale des retraité-es... Le groupe des 9 de la Corrèze doit se réunir dans les prochains jours pour en décider les modalités d'actions locales... Vous en serez informés par voie de presse et par internet... Une chose est certaine, nos organisations syndicales et la FGR se sont fixées pour objectif de faire aussi bien voire beaucoup mieux que lors de la dernière action du 28 septembre... Nous vous invitons à participer à la réussite de ce pari.

Le secrétariat de la SFR FSU 19.



Avant la promenade, photo de groupe... Merci Bernard



Restons connectés !

Notre site internet : <http://sd19.fsu.fr/>